Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213502081-20260710-DCM_2026_083-DE

Mairie d'Orgères 35230

Séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2026

CONVOCATION : 03 juillet 2026
Présents **:** Yannick COCHAUD, Pierre-Yves SAGET, Christine TROCHU, Yannick GOURIÉ, Sylvie FASQUEL, Laurent BAUDE, Isabelle LIMOUX, Jean-François LE BOUGUENNEC, Marie-Andrée PELLAN, Daniel RENAULT, Geneviève RENAULT, Jérôme CUSSONNEAU, Stéphanie GOSSELIN LEMAILE, Sabiha UGUEN, Aurélie DEMÉ, Emmanuel LECHEVALIER, Jérôme TREMORIN, Erwan MOREAU, Etienne JEGOU, Edwige SALLÉ, Insaf GUETAT ANTOINE.
Absents : Sylvie RITZENTHALER, Alain DECIMA, Thierry GUERRIAU, Véronique FRUGNAC, Audrey BOURDIN, Yves-Marie LALLICAN, Sylvie DUHAMEL, Erwan HERVÉ.
Procurations : Jérôme CUSSONNEAU, Yannick GOURIÉ, Jean-François LE BOUGUENNEC, Christine TROCHU, Yannick COCHAUD, Pierre-Yves SAGET, Etienne JEGOU, Insaf GUETAT ANTOINE.

83. FINANCES - Décision Modificative n° 1 - budget annexe pôle santé (Acte 7.1)

Vu les articles L.2311-1, L.2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,
Vu la délibération 44-2026 en date du 6 mars 2026 portant sur le BP 2026 du budget annexe pôle santé,

M. Jean-François LE BOUGUENEC présente l'exposé suivant :

Le BP du pôle santé, dont le vote a eu lieu le 6 mars dernier, a fait l'objet d'inscription de crédits au chapitre 042 de la section de Fonctionnement pour 102 189.91 €. Il s'agit d'un chapitre d'ordre pour les dotations aux amortissements. Ces crédits concernent l'amortissement du bâtiment et des travaux effectués, notamment ceux pour le cabinet dentaire.

A date, il manquerait un montant de 1 079.79 € pour ce chapitre, des travaux complémentaires n'ayant pas été budgétisés (mesurage du cabinet dentaire suite au décloisonnement des cellules à l'étage, achats de mobiliers pour le cabinet mis en location à la clinique de la Sagesse, pour un montant légèrement supérieur aux crédits inscrits).

Il est donc proposé la décision modificative suivante :

En section Fonctionnement

	BP 2026	DM proposée	Nouveaux crédits
FONCTIONNEMENT - dépenses			
Chapitre/Article/opération/service/fonction			

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213502081-20260710-DCM_2026_083-DE

042 – 6811 « dotations aux amortissements »	102 189.91 €	+ 2 000 €	104 189.91 €
FONCTIONNEMENT - dépenses			
11 - 611 « contrat de prestations » - 01 – 01	31 792 €	-2 000 €	29 792 €

La diminution de crédits au 611 est possible du fait du non-paiement des honoraires de Sévigné immobilier. Restera éventuellement le solde pour Activa Médical.

Le budget en section de Fonctionnement s'équilibre sur le même montant de 188 351.80 €

En section Investissement

	BP 2026	DM proposée	Nouveaux crédits
INVESTISSEMENT - recettes			
Chapitre/Article/opération/service/fonction			
Opérations d'ordre 040 – 281321 « construction immeuble de rapport »	100 270.31 €	+ 2 000 €	102 270.31 €
INVESTISSEMENT - dépenses			
16 – article 165 « dépôts et cautionnement »	800 €	+ 2 000 €	2 800 €

Le budget en section d'Investissement s'équilibre au nouveau montant de 338 055.76 €.

Ceci exposé,

Vu l'avis favorable de la commission AFRH en date du 25/06/2026.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette décision modificative comme indiquée ci-dessus,
- **AUTORISE** M. le Maire à effectuer toutes les démarches inhérentes à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,

